



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL 20 février 2020

Présents : Bernard MEOT, François LORENZI, Henri MAUCHAMP, Emmanuelle BOULEHLAIS et Annick SAADA-CHAVENON

Absents : Emmanuel NIQUET, Francisco RODRIGUES et Nicolas VAIRELLES

Le Maire explique que la réunion du 28 novembre n'a pu avoir lieu faute de quorum.

Secrétaire de Séance : Annick SAADA-CHAVENON

Le compte rendu du 5 décembre 2019, qui n'appelle aucune remarque est approuvé à l'unanimité.

- **CAMPING : MISE A JOUR DU CAHIER DES PRESCRIPTIONS D'INFORMATION, D'ALERTE ET D'EVACUATION**

Monsieur le Maire explique que lors de la dernière visite de la commission de sécurité du 13 août 2019, un avis favorable assorti de prescriptions nous a été notifié :

- mettre à jour le cahier des prescriptions d'information d'alerte et d'évacuation et le transmettre à la préfecture avec l'arrêté municipal d'approbation
- mettre à jour le plan d'évacuation en retirant les emplacements supprimés,
- ajouter des panonceaux de fléchage d'évacuation à intervalles réguliers
- régulariser la situation administrative du chapiteau

Le cahier des prescriptions d'information, d'alerte et d'évacuation a été modifié selon les prescriptions du service de la Préfecture.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, après avoir pris connaissance des documents :

- approuve le nouveau cahier des prescriptions d'information, d'alerte et d'évacuation

- **STAGIARISATION DE MURIELLE NEBOIS**

Le Maire explique que le contrat de Murielle NEBOIS, chargée de l'entretien des locaux communaux, se termine le 29 février 2020. Cet agent donnant satisfaction, il propose aux élus de la stagiariser. Le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

- **DENOMINATION D'UNE RUE**

Une exploitation agricole a vu le jour récemment. Cette exploitation se situe à la sortie de la commune en allant sur Labruyère, juste à côté du château d'eau. Cette route ne porte pas de nom

et les exploitants ont besoin d'une adresse pour leur exploitation. La dénomination des rues est du ressort de la commune.

Après avoir délibéré, les élus décident à la majorité d'appeler cette route "Route de Labruyère"

- **BAIL N° 19 : CHANGEMENT D'UN LOCATAIRE**

Le 4 décembre 2019 Madame Evelyne GOISSET a vendu son « chalet démontable » situé 9 Chemin sur Lavaux (parcelle « Sur Lavaux », section ZA n° 117), Lot N° 8 d'une contenance de 176 m², à Monsieur Lorenzo ROUSSIOT domicilié 93 Avenue du Lac à Dijon 21000
CONSIDERANT que la parcelle où le « chalet démontable » est installé, est propriété de la commune,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ACCEPTE de céder le bail de Mme Evelyne GOISSET à Monsieur Lorenzo ROUSSIOT à compter du 1^{er} janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2028.
- DIT que conformément à son bail, Mme Evelyne GOISSET s'est acquitté du loyer pour l'année 2019 (« Le Loyer de l'année en cours sera payé par l'ancien locataire »)
- DIT que le montant du fermage, fixé à 76.18 € en 2019 sera actualisé chaque année selon l'indice du coût de la construction du 2^e trimestre.
- Charge le Maire de signer tous documents afférents à cette affaire.

- **COMMERCE MULTISERVICES**

Le Maire explique que les personnes qui étaient pressenties pour prendre la location du commerce en mars repoussent leur date de location. En effet, ils proposent beaucoup de cuisine chinoise et de asiatique et sont frappés par la crise du coronavirus de plein fouet ; le commerce qu'ils occupent à l'heure actuelle a perdu beaucoup de son chiffre d'affaire depuis la propagation du virus : ces personnes préfèrent donc attendre un peu que la crise s'estompe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30

A Pagny-la-Ville, le 2 mars 2020
Le Maire, Henri MAUCHAMP.